



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**Atelier de validation de la méthodologie de l'indice
harmonisé des prix à la consommation dans
les Etats membres de l'UEMOA**

Bamako : 12 au 16 novembre 2007

POINTS SAILLANTS DE L'ATELIER

Session 1 : Ouverture et introduction

Point n°1 : Ouverture de l'atelier

1. Du 12 au 16 novembre 2007, AFRISTAT a organisé un atelier de validation de la méthodologie de l'IHPC à Bamako, dans ses locaux, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) dans l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA).
2. Cet atelier a réuni une vingtaine de participants venant des Etats membres de l'UEMOA, de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque africaine de développement (BAD). Chaque Etat membre était représenté par deux cadres de l'Institut national de la statistique en charge des statistiques de prix. La liste complète des participants figure en annexe 2.
3. L'atelier a été animé par les experts d'AFRISTAT et de la BAD.
4. Le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par Monsieur Freeman AMEGASHIE, Coordonnateur du Département des appuis stratégiques et de la diffusion, assurant l'intérim du Directeur Général d'AFRISTAT.
5. Après un tour de table qui a donné l'occasion à chacun de se présenter et d'indiquer son expérience en matière de statistiques des prix, le programme de travail a été examiné et adopté (cf. annexe 1).

Point n°2 : Présentation générale du Projet de rénovation et objectifs de l'atelier

6. Les participants ont suivi un exposé introductif sur les objectifs généraux du projet et sur les objectifs particuliers de l'atelier.
7. Dans le but de rénover l'IHPC 1996 qui connaît un vieillissement, la Commission de l'UEMOA a confié à AFRISTAT, la mise en œuvre d'un projet de rénovation de cet indicateur dans les Etats membres de l'UEMOA. Au cours de la période allant de juillet 2007, date de lancement du projet, à novembre 2007, des activités administratives et techniques ont été menées par AFRISTAT.
8. L'objectif du présent atelier est de valider la méthodologie rénovée de l'IHPC et d'examiner les conditions pour le bon déroulement de sa mise en œuvre dans les pays. De manière spécifique, l'atelier vise à :
 - valider les nomenclatures, notamment la nomenclature de consommation ouest africaine adaptée de la nomenclature des dépenses de consommation finale des ménages à 12 fonctions (COICOP 12) ainsi que les autres nomenclatures de travail ;
 - valider le guide méthodologique révisé de l'indice ;
 - traiter des dispositions et conditions pratiques diverses pour la réussite de l'opération ;
 - établir un programme de travail détaillé pour chaque pays.

Point n°3 : Intégration entre le PCI et l'IHPC

9. L'exposé, présenté par le représentant de la BAD, a insisté sur les avantages que les différentes parties prenantes peuvent tirer de l'intégration des deux systèmes de collecte, à savoir celui développé par le Programme de comparaison internationale (PCI) et celui de l'IHPC dans le

contexte où la BAD a pour ambition de rendre pérennes les activités du PCI. Les avantages porteraient sur l'élargissement du champ des IHPC, l'utilisation d'outils communs comme les logiciels et les outils d'évaluation de la qualité des données ainsi que le renforcement des capacités des INS.

10. Les participants ont fait des observations sur la pertinence de l'intégration des deux processus et des suggestions sur les précautions à prendre en vue de sa mise en œuvre. Ils ont convenu que cette intégration doit être envisagée de manière progressive et itérative, et en faisant en sorte que chacun des deux systèmes, sans perdre sa spécificité, profite des avancées de l'autre.

Session 2 : Examen des nomenclatures de travail

Point n°4 : Bilan de l'IHPC 1996, objet et enjeux de l'IHPC rénové

11. Cette présentation a fait un aperçu historique du processus de mise en place de l'indice, mis en exergue les résultats obtenus depuis 1996 et identifié les lacunes qui militent pour sa rénovation. Ces lacunes concernent surtout l'obsolescence de la structure des dépenses, les insuffisances dans la mise à jour des variétés, dans l'analyse approfondie des indices et la non prise en compte des phénomènes saisonniers.
12. Les participants ont été sensibilisés aux enjeux liés à la rénovation au vu des insuffisances relevées. Ils ont souhaité que cette rénovation préserve les acquis notamment la parution tous les mois d'une publication rapide présentant les principaux résultats, et que les questions d'analyses approfondies soient abordées dans d'autres documents à périodicité trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
13. Pour satisfaire les besoins des utilisateurs en données régionales, les participants ont reconnu qu'une première approche consisterait à mettre en place ou exploiter les données des systèmes de collecte des prix régionaux.

Point n° 5 : Présentation de la NCOA-IHPC

14. Une présentation de la proposition de Nomenclature de consommation ouest africaine (NCOA) élaborée dans le cadre de la rénovation de l'IHPC a été faite. Elle a montré que la nomenclature de l'IHPC actuel basée sur la COICOP 10 est compatible avec le SCN68 tandis que la nouvelle proposition est adaptée à partir de la COICOP 12, compatible avec le SCN93 actuellement en cours de mise en œuvre dans les Etats.
15. L'attention des participants a été attirée sur le caractère provisoire de cette nomenclature qui ne sera finalisée qu'à la lumière des résultats de l'enquête sur les dépenses des ménages de 2008. La nouvelle NCOA-IHPC proposée comprend 12 fonctions, 45 groupes, 97 sous groupes et 143 postes.
16. Les participants ont constaté que le nombre de postes était élevé. Ils ont suggéré de le revoir à la lumière des paniers nationaux de biens et services proposés par tous les pays en vue d'arrêter une NCOA-IHPC provisoire pour le lancement des travaux de terrain.

Point n°6 : Autres nomenclatures et nomenclatures secondaires

17. Cette présentation a été centrée sur la nomenclature d'unités de mesures, la nomenclature de points de vente et les nomenclatures secondaires. L'exposé a insisté sur la nécessité de satisfaire les besoins des utilisateurs en matière de statistiques des prix tout en préservant l'objectif principal qui est de produire un indicateur macroéconomique d'inflation.
18. Les participants ont suggéré de clarifier les différentes modalités de la typologie d'origine des produits proposée : produits importés, produits locaux et produits mixtes. Il a été retenu que la collecte et l'exploitation de l'information sur l'origine des produits dans l'enquête dépense pourrait permettre d'obtenir le poids des produits selon l'origine.
19. Les discussions ont également porté sur la règle de l'autopondération des échantillons de séries d'une variété. Il a été rappelé que le nombre de séries par type de points de vente pour une variété donnée est fonction de l'importance présumée de ce type de points de vente. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible d'avoir un échantillon autopondéré de points de vente pour une variété, ou lorsqu'un point de vente d'un type donné aura une importance très grande, on pourra procéder à la pondération des séries de prix d'une variété.

Session 3 : Examen et approbation de la méthodologie de l'IHPC rénové

Point n°7 : Utilité, champ, couverture et pondérations de l'indice

20. S'agissant de l'utilité, du champ, de la couverture et des pondérations de l'indice, l'exposé a mis l'accent sur les améliorations apportées à l'ancienne méthodologie, notamment en ce qui concerne l'exclusion de certains produits.
21. En effet, les biens d'occasion avaient été exclus du champ de l'indice de 1996 en raison des conventions internationales. Afin de refléter la structure actuelle des dépenses des ménages et les recommandations internationales en la matière, le champ théorique proposé pour l'indice rénové intègre les biens et services tels que les biens durables d'occasion, les services d'assurance, (hormis l'assurance-vie) et la téléphonie mobile.
22. Les participants ont souligné un certain nombre de difficultés perceptibles concernant notamment le suivi des biens d'occasion comme les véhicules. Ces difficultés concernent également les téléphones portables dont les modèles et la qualité changent très rapidement.

Point n°8 : Echantillonnage : Cadre général

23. Cet exposé a insisté sur le cadre théorique de l'échantillon. Ainsi, en ce qui concerne les points de vente, l'échantillonnage n'est pas aléatoire. Le choix des lieux d'enquête est raisonné : des quotas de points de vente sont établis par type, par implantation géographique, par importance présumée de la fréquentation des consommateurs. Ces quotas sont obtenus à partir d'informations quantitatives (enquêtes sur les dépenses des ménages, autres sources statistiques) et d'informations de type qualitatif.
24. Des innovations ont été introduites en ce qui concerne la collecte des données sur le loyer par rapport à 1996. Un échantillonnage plus large de logements locatifs est proposé ; le loyer devra également être suivi auprès des agents immobiliers. Cette proposition a pour avantage de mieux tenir compte de la dynamique du marché des logements locatifs.

25. Les participants ont proposé de tenir compte des cas où la variation des prix de logement serait induite par des effets liés à la qualité, du fait notamment de la réfection des bâtiments.

Point n°9 : Architecture des concepts, variété, points d'observation, séries

26. Cette présentation a insisté sur la nécessité d'une structure pour pondérer et agréger les données et pour stratifier les échantillons des produits dont les prix sont relevés. Les différents concepts ont été clarifiés et le fondement des améliorations méthodologiques présenté.
27. Au cours des débats, la nécessité de justifier le principe de limiter à 5 (sauf dans les marchés, les grands magasins et les supermarchés) le nombre de séries par point de vente a été soulignée.

Point n°10 : Recueil des données, fiches de collecte

28. Des orientations ont été proposées pour une bonne collecte des données sur les prix notamment une spécification plus précise des variétés, une description structurée des produits et un échantillonnage plus large des séries.
29. Les participants ont souhaité avoir des précisions sur les capacités de CHAPO, notamment en ce qui concerne l'augmentation du nombre de séries et de relevés, la prise en charge des descriptions structurées des produits.
30. Ils ont exprimé leurs préoccupations sur les possibilités de l'actuel CHAPO à prendre en compte la saisie et l'apurement des données de l'année de base. Ils ont souhaité que soient prises en compte des variables telles que les numéros de point de vente et de séries dans le dessin des questionnaires.

Point n°11 : Contrôle des données

31. Un exposé introductif a permis de présenter les améliorations proposées sur le contrôle de la qualité de données dans le cadre de la rénovation de l'IHPC. Ces améliorations concernent : i) le contrôle d'exhaustivité des prix, ii) la gestion des données manquantes, iii) la gestion des séries défaillantes, iv) le contrôle de la cohérence des prix et v) le suivi de la qualité de la gestion de l'indice.
32. Les participants ont soulevé les difficultés liées à la rupture des séries au niveau de certains points de vente notamment en ce qui concerne les variétés homogènes O2 et O3 collectées au niveau de certains points de vente en dehors des marchés. Ils ont aussi évoqué les problèmes de désactivation des séries non renseignées au cours d'une période donnée et qui peuvent constituer un handicap pour le calcul des indices. Des solutions techniques ont été présentées sur les questions abordées et la nécessité d'anticiper ces préoccupations au moment du choix des points de vente a été évoquée.
33. Les participants ont suggéré que ces propositions de contrôles soient prises en compte dans la nouvelle application. Ils ont, en outre, suggéré que soit intégrée dans le guide méthodologique une fiche contenant des informations minimales sur le traitement des NTIC et d'adopter une méthodologie et des outils adaptés à chaque pays et à chaque situation.

Point n°12 : Gestion de l'indice, remplacements

34. Un exposé introductif a présenté les principes de remplacement en cas de disparition ou d'obsolescence d'une variété, d'un produit, d'une série ou d'un point de vente au cours de la collecte. La présentation a insisté sur l'absence de méthode universelle pour gérer les remplacements. Chaque méthode est plus ou moins adaptée à chaque variété. Un mauvais choix de méthode introduit des biais et l'application systématique d'un type de remplacement n'est pas conseillée.
35. Il a été suggéré aux Etats de privilégier des méthodes simples pour les remplacements mais la méthode décentralisée qui semble assurer une certaine dynamique dans le suivi des prix est en général inappropriée et son application systématique déconseillée. De même, le nombre de remplacements n'est pas nécessairement limité et reflète la vitesse de rotation des séries dans la variété (cas des NTIC par exemple).

Point n°13 : Indices élémentaires, indices agrégés, autres indices et indicateurs de qualité

36. En plus des améliorations et des modifications qui ont été introduites dans les formules de calcul des indices élémentaires, les exposés ont insisté sur les indicateurs de qualité pour le suivi de l'indice. L'introduction de la moyenne géométrique dans le calcul des indices a été justifiée par les bonnes propriétés que présente cette formule et les recommandations internationales.
37. Les participants ont proposé l'introduction, dans la nouvelle application, d'un module de calcul des indicateurs de qualité.
38. Les participants se sont penchés sur les difficultés liées à la collecte de certaines variétés homogènes comme le pain, qui sont des variétés vendues en unité standard selon la réglementation mais dont les poids sont sujets à des variations. Il a été retenu que le pain reste un produit homogène classé O3 pendant l'année de base. A l'issue de l'année de base, il pourrait être remis en O1 après certaines analyses.

Point n°14 : Examen du manuel méthodologique de l'IHPC

39. Les participants ont procédé à un examen page par page du manuel méthodologique de l'IHPC et formulé des observations et commentaires qui permettront de le finaliser.
40. Ils ont adopté le manuel méthodologique sous réserve de la prise en compte des observations de forme et de fond qu'ils ont formulé.

Session n°4 : Préparation de la base de l'IHPC et prochaines étapes

Point n°15 : Activités de préparation de la collecte, de la saisie et du traitement

41. Deux présentations ont introduit cette session. Elles ont mis l'accent sur les activités de préparation de la base de l'indice et celles relatives à la préparation de la collecte, du questionnaire, de la saisie et de l'apurement.
42. Les discussions ont fait ressortir des difficultés techniques et administratives pour le démarrage de la collecte des prix au 1^{er} janvier 2008. Les participants ont proposé que les travaux techniques soient accélérés pour un démarrage effectif de la collecte le 1^{er} janvier.

43. A l'issue des discussions, les participants ont eu à présenter les facteurs de risque qui peuvent entraver le démarrage de la collecte en janvier 2008. Parmi les facteurs de risque identifiés, les participants ont souligné les éléments suivants :
- les retards dans la mise en place des fonds auprès des INS liés à l'ouverture de compte dédié et à la signature des contrats ;
 - l'insuffisance numérique des équipes existantes (personnel de bureau et agents de collecte) ;
 - la mise en place de la logistique (matériel de collecte et de saisie).
44. Les participants se sont engagés à finaliser les travaux préparatoires avant le démarrage effectif de la collecte en janvier 2008.

Point n°16 : Programme de travail et des appuis aux Etats

45. Le programme de travail global du Projet de rénovation de l'IHPC a été présenté aux participants. Ce programme fournit le chronogramme des activités à mener pour la préparation et la collecte des prix de l'année de base et le calcul des prix moyens ainsi que pour la préparation et la mise à jour des pondérations avec les résultats des enquêtes ménages jusqu'à la publication des premiers indices. Les programmes de missions d'appui et d'ateliers techniques pour les deux volets ont été présentés.
46. A l'issue de cette présentation, les participants ont exprimé le besoin de missions d'appui et d'ateliers additionnels.

Point n°17 : Recommandations

47. Les recommandations suivantes ont été formulées par les participants à l'atelier.

Aux INS :

- prendre les dispositions nécessaires afin d'accélérer les travaux restants notamment la finalisation des paniers nationaux et points de vente, la création de séries, le recrutement et la formation des agents enquêteurs et l'organisation de la collecte des prix ;
- accélérer les démarches pour la mobilisation des ressources financières notamment la signature des contrats ;
- renforcer les effectifs des équipes prix de terrain et du personnel d'encadrement ;
- privilégier les échanges de bonnes pratiques sur les méthodes.

A AFRISTAT :

- renforcer l'assistance technique aux Etats pour accélérer les travaux ;
- élaborer les autres supports méthodologiques notamment le manuel d'instruction de l'agent enquêteur et le manuel du responsable de bureau ;
- finaliser le manuel méthodologique et assurer sa diffusion auprès des INS ;
- organiser la communication et la diffusion des informations sur l'IHPC ;
- prévoir d'organiser des ateliers additionnels dans le cadre de la mise en œuvre de l'IHPC.

A la Commission de l'UEMOA :

- accélérer les démarches pour l'élaboration de la nouvelle application informatique de production de l'IHPC rénové ;

- ii. organiser des ateliers de formation dans le cadre de la gestion de l'IHPC et des rencontres régulières pour les échanges d'expériences ;
- iii. examiner, à travers le dispositif de suivi de l'IHPC, la mise en place des seuils de variation des indicateurs de qualité ;
- iv. engager le processus d'adoption du manuel méthodologique auprès du Comité de suivi de l'IHPC.

Point n°18 : Conclusion

48. Les participants ont estimé que les objectifs de l'atelier ont été atteints et que les travaux se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de cordialité. Ils ont exprimé leur gratitude à la Commission de l'UEMOA, pour les appuis financiers apportés dans le cadre de la mise en œuvre de ce vaste chantier de rénovation et à AFRISTAT pour l'appui technique qu'il ne cesse d'apporter aux Etats. Enfin, ils adressent leurs félicitations à la Direction générale d'AFRISTAT pour la bonne organisation des travaux et de leur séjour à Bamako.

Fait à Bamako, le 16 novembre 2007

Annexe 1 : Discours d'ouverture de M. Freeman AMEGASHIE, Directeur Général d'AFRISTAT, p.i

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres,
Monsieur le représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA),
Messieurs les représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),
Monsieur le représentant de la Banque africaine de développement (BAD),
Messieurs les experts,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir de nouveau dans la salle de réunion d'AFRISTAT à l'occasion de « l'atelier de validation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ».

Par la même occasion, je voudrais vous dire combien AFRISTAT est heureux de votre présence ici pour partager les réflexions que ses experts ont engagées dans le cadre de la rénovation de l'IHPC dans les Etats membres de l'UEMOA.

C'est l'occasion de vous dire aussi merci d'avoir bien voulu répondre à notre invitation en vue de procéder à l'appréciation des documents méthodologiques proposés.

Mesdames et messieurs,

Comme vous le savez, la Commission de l'UEMOA a décidé de rénover l'IHPC qui sert de mesure de l'inflation dans les pays de l'UEMOA depuis 1998 et constitue un des indicateurs de la surveillance multilatérale. Le lancement officiel du projet a eu lieu à Bamako au cours d'un séminaire du 16 au 19 juillet 2007.

En effet, après dix ans de loyaux services, l'IHPC a montré des signes de vieillissement ; il ne reflète plus les habitudes de consommation et ne prend pas en compte l'apparition de nouveaux biens et services. Pour mériter toujours la confiance de tous les utilisateurs, il était urgent de procéder à sa rénovation. Cette rénovation implique le changement de la base de l'indice et la prise en compte des avancées méthodologiques dans le domaine des indices des prix à la consommation.

Ainsi, la Commission de l'UEMOA a formulé le Projet de rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation dans les pays l'UEMOA et a procédé à la mobilisation des financements nécessaires à sa mise en œuvre dans l'ensemble de ses Etats membres. AFRISTAT a été désigné comme maître d'ouvrage de cet important édifice. Les Instituts nationaux de statistique (INS) des Etats membres, la BCEAO, la BAD et AFRITAC-Ouest sont intimement associés à ces travaux de rénovation.

Depuis juillet 2007, AFRISTAT a travaillé au démarrage effectif des activités du projet. Parallèlement aux activités administratives, un important travail méthodologique a été réalisé. Ce sont les résultats

de ces réflexions méthodologiques qui seront examinés et adoptés au cours de cet atelier afin de permettre leur mise en œuvre sur le terrain par tous les pays de manière harmonisée.

Mesdames et Messieurs,

Ce séminaire est donc d'une importance capitale pour la réussite du projet. Il y sera question d'examiner les différentes nomenclatures, d'adopter le guide méthodologique révisé et l'ensemble des innovations méthodologiques proposées, d'examiner l'état d'avancement des travaux de terrain et de proposer un calendrier pour les travaux restants avec un accent particulier à mettre sur les plus urgents c'est-à-dire ceux à réaliser avant le 1er janvier 2008, date prévue pour le démarrage de la collecte des prix de base.

Conscient de l'importance attachée aux travaux de cet atelier et comptant sur votre professionnalisme et votre ardeur au travail, j'ai la ferme conviction qu'ensemble nous aboutirons aux résultats escomptés et relèverons ainsi cet important défi.

En effet, certains d'entre nous avaient déjà participé à des expériences comparables d'actions à réaliser dans un cadre sous régional et avec des impératifs de résultats sous contraintes extérieures. Nous devons donc être conscients de l'ampleur du travail qui nous a été confié et enrichir les travaux de nos expériences respectives.

Je vous invite donc à procéder à un diagnostic sans complaisance, à des critiques et observations pertinentes pour des débats constructifs qui permettront à AFRISTAT de finaliser ces réflexions afin d'accompagner les Etats dans cet important chantier de rénovation de l'IHPC.

Mesdames, Messieurs,

Sur ces mots d'appel à votre esprit d'équipe qui veut gagner, je souhaite plein succès à nos travaux et déclare ouvert « l'atelier de validation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ».

Je vous remercie.

Annexe 2 : Calendrier des travaux de l'atelier

Lundi 12 novembre :

Ouverture des travaux et introduction

09h00- 09h 15	Ouverture des travaux
09h15-09h30	Adoption du programme de travail
09h30- 10h00	Présentation générale du projet et des activités réalisées à ce jour- Objectifs et résultats attendus de l'atelier <i>Eloi OUEDRAOGO- AFRISTAT</i>
10h00-10h15	Pause-café
10h15- 10h45	Intégration entre le Programme de comparaison internationale et l'indice harmonisé des prix à la consommation dans les pays membres d'AFRISTAT <i>BAD</i>
10h45- 11h15	Débats
11h15- 12h00	Bilan de l'IHPC 1996, objet et enjeux de l'IHPC rénové <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
12h00 12h30	Débats
14h30 15h00	Suite débats

Session 1. Examen des nomenclatures de travail

Présidence : Benin

15h00-15h30	Nomenclature NCOA-IHPC <i>Ousman KORIKO - AFRISTAT</i>
15h30-16h15	Débats
16h15- 16h30	Pause- café
16h30- 17h00	Autres nomenclatures, Nomenclatures secondaires <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
17h00-17h30	Débats

Mardi 13 novembre 2007

Session 2. Examen et approbation de la méthodologie de l'IHPC rénové

Présidence : Burkina Faso

08h30- 09h15	Utilité, champ, couverture et pondérations de l'indice <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
09h15-10h00	Débats
10h00-10h15	Pause-café
10h15- 10h45	Echantillonnage : cadre général <i>Jean-Yves CAILLEUX - AFRISTAT</i>
10h45-11h15	Débats

11h15-11h45	Architecture des concepts, Variété, Points d'observation, séries <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
11h45-12h30	Débats
	<i>Présidence : Cote d'Ivoire</i>
14h30 – 15h15	Recueil des données, fiches de collecte <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
15h15-16h00	Débats
16h00-16h15	Pause-café
16h15-16h45	Contrôle des données <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
16h45-17h30	Débats

Mercredi 14 novembre

	<i>Présidence : Guinée Bissau</i>
08h30-09h15	Gestion de l'indice, remplacements <i>Jean-Yves CAILLEUX - AFRISTAT</i>
09h15-10h00	Débats
10h00-10h15	Pause-café
10h15-10h45	Indices élémentaires <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
10h45- 11h15	Débats
11h15- 11h45	Indices agrégés et autres indicateurs <i>Jean-Yves CAILLEUX - AFRISTAT</i>
11h45- 12h 30	Débats
	<i>Présidence : Mali</i>
14h30- 15h00	Indicateurs de qualité de l'indice <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
15h00 -15h30	Débats
15h30 – 15h45	Raccordements et précision des indices <i>Jean-Yves CAILLEUX - AFRISTAT</i>
15h45-16h00	Débats
16h00- 16h15	Pause –café
16h15-16h45	Publication et diffusion des indices <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
16h45-17h30	Débats

Jeudi 15 novembre

Présidence : Niger

08h30- 09h00	Indice UEMOA, IHPC, Indices nationaux des prix à la consommation <i>Eloi OUEDRAOGO- AFRISTAT</i>
09h00-10h00	Débats
10h00-10h15	Pause- café

Session 4 : Préparation de la base de l'IHPC et prochaines étapes :

Présidence : Sénégal

10h15- 10h45	Préparation de la base de l'indice <i>Djoret BIAKA TEDANG - AFRISTAT</i>
10h45 – 11h15	Autres activités préparatoires à la collecte, questionnaire, saisie et apurement <i>Freeman AMEGASHIE - AFRISTAT</i>
11h15- 12h30	Tour de table : débats et discussion sur les difficultés rencontrées
14h30- 16h00	Suite tour de table : débats et discussion sur les difficultés rencontrées
<i>Présidence : Togo</i>	
16h00 – 16h15	Pause-café
16h15- 16h30	Débats
16h30 – 16h45	Programme de travail et des appuis aux Etats <i>Eloi OUEDRAOGO- AFRISTAT</i>
16h45- 17h30	Débats
17h30- 18h00	Suite à donner à l'atelier

Vendredi 16 novembre

Session 5 : Session de clôture des travaux

Présidence : BCEAO

10h30- 11h45	Adoption des points saillants de l'atelier
11h45 – 12h00	Cérémonie de

Annexe 3 : Liste des participants

Prénoms et Nom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Tel/Fax/E-mail
DANSOU Alihonou Sylvestre	BENIN	Chargé des prix	Institut national de la statistique et de l'analyse économique	Tél. (229) 97 68 52 21 Fax (229) E-mail : dansousyl@yahoo.fr
YAMADJAKO Clotaire	BENIN	Assistant chargé des études sur les prix	Institut national de la statistique et de l'analyse économique	Tél. (229) 95 06 56 20 Fax () E-mail : yam_clot@yahoo.fr
BELEMKOABGA Lucien	BURKINA FASO	Chef de service des prix à la consommation	Institut national de la statistique et de la démographie	Tél. (226) 78 64 03 38 Fax (226) E-mail : koabgalucien@hotmail.com
TIENDREBEOGO Paul	BURKINA FASO	Chargé des prix	Institut national de la statistique et de la démographie	Tél. (226) 76 64 01 99 Fax () E-mail : tien_paul@yahoo.fr
GOH Yoro Ernest	COTE D'IVOIRE	Chef de service p.i du service prix	Institut national de la statistique	Tél. (225) 07 90 05 66 Fax (225) E-mail : yoroernestbfd@yahoo.fr
ASSOUMOU Sene Anselme	COTE D'IVOIRE	Chargé d'étude Service prix	Institut national de la statistique	Tél. (225) 02 17 65 17 Fax (225) E-mail : aanselme@yahoo.fr
DJASSI Quintino	GUINEE BISSAU	Chef de service prix	Institut national de la statistique	Tél. (245) 591 51 18 Fax (245) E-mail : quidjass@yahoo.com
NANTCHAMA Quinta	GUINEE BISSAU	Statisticien de prix	Institut national de la statistique	Tél. (245) 555 55 67 Fax () E-mail : icpafgw@yahoo.fr
SIDIBE Issa	MALI	Chef de service des conditions de vie des ménages et des prix	Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI)	Tél. (223) 222 24 55 Fax () E-mail : sidibiss@yahoo.fr
TRAORE Modibo	MALI	Chargé des prix	Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI)	Tél. (223) 222 24 55 / 638 99 24 Fax () E-mail : traoremod@yahoo.fr

Prénoms et Nom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Tel/Fax/E-mail
MOSSI DIORI Amadou	NIGER	Chef de Division statistiques économiques et responsable des prix à la consommation	Institut national de la statistique	Tél. (227) 20 72 35 60 Fax (227) 20 72 21 74 E-mail : amossi@ins.ne
SAIBOU Oumarou	NIGER	Statisticien des Prix	Institut national de la statistique	Tél. (227) 20 72 35 60 Fax (227) 20 72 21 74 E-mail : osaibou@ins.ne
NDIAYE Baba	SENEGAL	Chef du bureau des prix	Agence nationale de la statistique et de la démographie	Tél. (221) 77 656 68 82 Fax (221) 33 824 36 15 E-mail : baba.ndiaye@gmail.com
BADJI Yankhoba Jacques	SENEGAL	Chef de division des statistiques conjoncturelles	Agence nationale de la statistique et de la démographie	Tél. (221) 77 542 75 81 Fax (221) 33 824 36 15 E-mail : jacobadji@yaoo.com
EGUIDA Komlanvi Afodah	TOGO	Chef de division des études des prix et des conditions de vie des ménages	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale	Tél. (228) 221 62 24 Fax (228) 221 27 75 E-mail : eguida_komlanvi@yahoo.fr
KUEVIDJIN Kankoé Somso	TOGO	Chargé d'études au service des prix	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale	Tél. (228) 221 62 24 Fax (228) 221 27 75 E-mail : kuevidjnchristophe@yahoo.fr
ADAM Abdoulaye	BAD	Statisticien Principal	Département des statistiques	Tél. (216) 71 10 36 58 Fax (216) E-mail : a.adam@afdb.org
DEMBO TOE Mathurin	BCEAO	Assistant de Direction à la Direction de la Recherche et de la statistique	Dakar, BCEAO Siège	Tél. (221) 338 39 45 56 Fax (221) 338 39 05 00 / 338 23 93 35 E-mail : mtoe@bceao.int
DIARRA Daouda	UEMOA	Chargé des études et statistiques économiques	Commission de l'UEMOA	Tél. (226) 50 32 87 68 Fax (33) 1 53 24 14 51 E-mail : daouda.diarra@uemoa.int
AMEGASHIE Komi Akolly Freeman	AFRISTAT	Coordonnateur du département des appuis stratégiques et de la diffusion	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : Freeman.Amegashie@afristat.org
SALMON Thierry	AFRISTAT	Expert informaticien	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : thierry.salmon@afristat.org

Prénoms et Nom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Tel/Fax/E-mail
OUEDRAOGO Eloi	AFRISTAT	Coordonnateur du département des statistiques sociales et de stratégies de réduction de la pauvreté	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : eloi.ouedraogo@afriostat.org
EL HADJ MALAM SOULE Oumarou	AFRISTAT	Expert Suivi des DSRP / OMD	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : oumarou.soule@afriostat.org
MOUSTAPHA Djima	AFRISTAT	Expert Suivi des DSRP / OMD	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : Djima.moustapha@afriostat.org
CAILLEUX Jean-Yves	AFRISTAT	Expert Prix/commerce extérieur	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : jean-yves.cailleux@afriostat.org
BIAKA TEDANG Djoret	AFRISTAT	Expert Macro économiste	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : djoret.biaka@afriostat.org
KORIKO Ousman	AFRISTAT	Expert en enquêtes auprès des ménages	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : Ousman.koriko@afriostat.org
COULIBALY Siriki Zanga Tingana	AFRISTAT	Expert en analyse de la pauvreté	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : Siriki.coulibaly@afriostat.org